Communiqué de presse

RAPPORT ESG-CLIMAT 2022 Le 30 juin 2023

La Macif intègre le scope 3 dans sa stratégie de décarbonation, et définit de nouvelles mesures ambitieuses en matière d'investissement responsable

Ce 30 juin, la Macif[(1)] publie son rapport ESG-Climat et annonce de nouveaux engagements ambitieux :

- **La définition d'une stratégie de réduction de l'empreinte carbone de ses actifs pour ses portefeuilles obligataires gérés en direct et immobiliers. S'agissant du portefeuille obligataire géré en direct, cette stratégie prend en compte les émissions des entreprises sur la totalité de leur chaîne de valeur (scopes 1,2 et 3 inclus)**
- **La mise en œuvre de mesures d'engagement et d'exclusion pour les entreprises responsables de graves violations du Pacte Mondial des Nations Unies**
- **Un engagement actionnarial avec 60 entreprises, visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en situation de fragilité vis à vis de l'emploi**

« Nos actions pour le climat et la protection de la biodiversité sont au cœur de notre stratégie et de nos engagements. En tant qu'investisseur institutionnel engagé il est de notre devoir de mener une politique d'investissement ambitieuse et rigoureuse, mais également de dialoguer et d'accompagner les entreprises qui en ont besoin pour aboutir tous ensemble à l'élaboration d'un monde plus juste et plus durable. » **Sabine Castellan Poquet, Directrice des Investissements de la Macif.**

1/ La Macif définit une trajectoire de réduction de l'empreinte carbone de deux de ses principaux portefeuilles d'investissements : actifs obligataires gérés en direct et immobilier.

- **Portefeuille obligataire géré en direct:** La Macif vise une **réduction de 50%** de l'empreinte carbone de ses actifs, de 2022 à 2030. Cette empreinte est considérée dans sa totalité, c'est-à-dire en prenant en compte les émissions des scopes 1,2 et 3 des émetteurs investis.

  - ☐ **Le scope 3** regroupe les émissions indirectes des entreprises (émissions liées à l'amont et l'aval du processus de production), plus difficiles à quantifier mais représentant, de manière générale, la majeure partie de l'empreinte carbone des entreprises.

- **Portefeuille immobilier** : La Macif a défini la trajectoire de décarbonation de ses actifs immobiliers et s'engage à réduire l'empreinte carbone de ce patrimoine de 17% de 2019 à 2030.

2/ La Macif s'engage pour l'inclusion professionnelle des jeunes en situation de fragilité, dans les entreprises dans lesquelles elle investit.

Cet engagement, initié fin 2022, concerne 60 entreprises françaises et porte sur 3 axes : recrutement, carrières et formation et qualité des contrats de travail.

Il se déroulera en plusieurs étapes, jusqu'à 2025 et incluera notamment la mise en place d'un dialogue approfondi avec les entreprises présentant les engagements les moins avancés. Il donnera lieu à la rédaction d'un rapport sur les principaux résultats et enseignements de cette initiative.

3/ La Macif, via Ofi Invest, prend, depuis 2022, des mesures d'engagement et d'exclusion vis-à-vis des entreprises accusées de violations graves du Pacte Mondial des Nations Unies.

Le Pacte Mondial est une initiative des Nations Unies incitant les entreprises à s'engager pour le respect de 10 principes constituant le socle de base de la Responsabilité sociale et organisés autour de 4 piliers (droits humains fondamentaux, droits des travailleurs, protection de l'environnement et prévention de la corruption sous toutes ses formes).

A ce titre, Ofi Invest porte l'engagement, vis-à -vis des entreprises accusées de violations graves d'un ou plusieurs de ces principes, de les inciter à mettre en place des mesures correctrices.

Lorsque les mesures correctrices mises en place par les entreprises ne sont pas suffisantes, celles-ci peuvent faire l'objet, suite à l'analyse des résultats de l'engagement, d'une exclusion de l'univers d'investissement de la Macif.

Depuis janvier 2023, le fonds euros des contrats d'épargne assurance-vie de la Macif[(2)] est classifié en article 8 selon le règlement SFDR[(3)].

Cette classification signifie que le fonds euros promeut des caractéristiques environnementales et sociales telles que :

- la prise en compte des enjeux environnementaux par le biais d'un suivi des risques de transition énergétique et d'exclusions liées aux énergies fossiles et à l'huile de palme;
- l'atténuation des risques sociaux à travers, notamment, sa politique d'engagement et d'exclusion des entreprises en violation du Pacte Mondial des Nations Unies.

Cette classification confirme également la volonté de la Macif de s'engager durablement vers la finance responsable. Elle s'attache ainsi à proposer une offre d'épargne avec des supports en unités de compte sélectionnés, classifiés en article 8 ou 9 et dans la mesure du possible labellisés.

Aéma Groupe, acteur mutualiste indépendant, engagé au service des transitions

Constitué des marques Aésio mutuelle, Macif, Abeille Assurances et Ofi Invest, Aéma Groupe est le 4ème acteur de l'assurance en France protégeant plus de 11 millions de Français sur l'ensemble des besoins essentiels en assurance.

Issu du regroupement des activités de gestion d'Abeille Assurances, du groupe Ofi, et d'Aéma REIM fin 2022, Ofi Invest constitue l'unique pôle de gestion d'actifs et l'une des 4 marques d'Aéma Groupe aux côtés de Macif, Abeille Assurances et Aésio mutuelle. Acteur majeur de la finance responsable, avec plus de 181 milliards d'encours gérés, Ofi invest est aujourd'hui le 5ème groupe français de gestion d'actifs[3].

En tant qu'assureur et investisseur responsable, Aéma Groupe est déterminé, aux côtés de Macif, Abeille Assurances, Aésio mutuelle et Ofi Invest, à actionner tous les leviers à sa portée pour encourager les initiatives responsables et continuer de porter haut et fort ses valeurs mutualistes et ses actions sur la société. Aéma Groupe mène ainsi une politique de placements qui se veut engagée en faveur des transitions environnementales et sociales.

Membre de la *Net Zero Asset Owner Alliance*, Aéma Groupe a l'ambition d'aligner progressivement les portefeuilles vers zéro émission nette de gaz à effet de serre.
Membre de la *Finance for Biodiversity Foundation*, il veut prendre des mesures ambitieuses en faveur de la protection des écosystèmes et éviter la déforestation.
Il est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable, le principal groupe promoteur d'investissement responsable dans le monde.

Fort de ses valeurs et de ses convictions mutualistes, Aéma Groupe agit en actionnaire mais aussi en investisseur responsable via les portefeuilles des sociétés d'Aéma Groupe. Ofi Invest AM filiale d'OFI Invest, agit auprès des entreprises pour faire progresser la durabilité et la transparence, en votant, dialoguant et en déposant des résolutions environnementales aux assemblées générales.

(1) Ce rapport concerne Macif SAM et ses filiales Mutavie, Macifilia et Thémis.
(2) Les contrats d'épargne assurance vie distribués par la Macif sont assurés par Mutavie SE - Société européenne à Directoire et Conseil de surveillance. Entreprise régie par le Code des assurances. Capital 46 200 000 €. RCS Niort B 315 652 263. Siège social : 9 rue des Iris - Bessines - 79 088 Niort Cedex 9.
(3) Pour plus d'informations sur la durabilité, consulter la page dédiée sur macif.fr" avec le lien hypertexte suivant sur https://www.macif.fr/assurance/particuliers/vos-espaces-macif/espace-assurance-vie/publication-dinformations-en-matiere-de-durabilite
(4) Classement IPE à fin décembre 2021

A propos de la Macif • Assureur mutualiste, la Macif protège au quotidien ses 5,7 millions de sociétaires et clients avec des offres et services simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne.
La Macif a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6 milliards d'euros en 2021. Gérant 18 millions de contrats, elle compte près de 11 000 salariés qui exercent tous en France au sein d'un réseau de plus de 450 points d'accueil physiques et téléphoniques. La Macif a été certifiée Top Employer 2023 et a été élue marque préférée des Français dans la catégorie Compagnies d'assurance en 2022.
Depuis janvier 2021, elle est affiliée à Aéma Groupe. Aéma Groupe, né du rapprochement entre Aésio Mutuelle et Macif, imagine chaque jour les contours d'un monde plus juste et plus humain en plaçant la prévenance au cœur de la relation avec ses adhérents, sociétaires et entreprises clientes.
Plus d'infos sur www.macif.fr.

Contacts presse :

Marion Quint – mquint@macif.fr 06 28 11 56 38